

RÉPUBLIQUE GUINÉE

Thème Général

Atelier de validation du projet de loi sur la Biologie Médicale et ses textes d'applications

RAPPORT SYNTHÈSE

Rapporteurs

- Dr Ahmadou Sadio Diallo, FS, UGANC,
- Mr Ibrahima Traoré, Consultant, Cabinet CADI Consulting,
- Dr Mamadou Lamine Diallo, DNL, MSHP

Conakry, le 05 Octobre 2023

- Mr le Directeur National des Laboratoires,
- Mr le Directeur de Laboratoire des Fièvres Hémorragiques de Guinée,
- Mesdames et Messieurs les participants,
- En vos titres et grades tout protocole confondu,

Atelier de validation du projet de loi sur la Biologie Médicale et ses textes d'applications, s'est tenu du **03 au 05 Octobre 2023** au CADESSO, Hôpital National Donka, République Guinée.

Ont participé à cet atelier de **3 jours**, les cadres venus :

- du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique,
- du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation,
- du Ministère de l'Élevage,
- du Ministère de 'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle,
- du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation,
- des Organismes Non Gouvernementaux (Action Médicale Guinée et Fraternité Médicale Guinée,
- des Organismes du Système des Nations Unies,
- des Ordres Nationaux des Pharmaciens, des Médecins et des Chirurgiens-Dentistes

Soit au total **60** participants.

Ainsi, les participants dans leur entièreté, voudraient tout d'abord adresser, leurs sincères remerciements et profondes gratitudes :

- A SEM le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, pour avoir autorisé la tenue de cet atelier.
- A Monsieur le Directeur National des laboratoires, pour nous avoir soumis ce texte de loi pour sa future validation,
- A Monsieur le Représentant Résident du Fond Mondial et travers lui, l'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes, en République de Guinée, pour avoir bien voulu financer cette activité,
- Au Cabinet CADI Consulting, pour avoir élaborer les projets de textes soumis l'approbation des participants.

En choisissant le thème général : « **Atelier de validation du projet de loi sur la Biologie Médicale et ses textes d'applications** », la DNL, a voulu tout d'abord

apporter sa contribution de taille, en proposant un projet de loi relatif à la Biologie Médicale et ses textes d'application, mais aussi et surtout, répondre aux besoins précieux et indispensables au bon fonctionnement des laboratoires de Biologie Médicale en République de Guinée, afin de répondre aux différents défis, qui assaillent la population en matière de santé. Bref, le développement durable face aux différents défis du troisième millénaire.

En effet, l'atelier de validation du projet de loi sur la Biologie Médicale et ses textes d'applications au Premier jour, de l'ouverture de l'atelier a connu deux interventions :

- Celui du Directeur National des Laboratoires, le Pr Mandjou Diakité
- Et du représentant du Cabinet CADI Consulting SARLU, Saidouba Cherif Camara

Pour le Directeur National, dans son intervention, a tout d'abord donné l'importance de la loi, portant sur la Biologie Médicale, en mettant un accent particulier sur le fait que ce texte soumis, constitue une première en République de Guinée.

Il a par ailleurs remercié sincèrement, la présence massive des cadres des différents ministères et autres, à cet atelier, tout en les exhortant à participer pleinement aux débats, c'est l'issue de cet exercice, qu'il a déclaré ouvert ce présent atelier. A la suite, il est revenu au Représentant de la DNL de présenter les TDR de l'atelier, suivie de la présentation des participants et les formalités administratives.

En effet, malgré l'existence dans la loi pharmaceutique L94/012/CTRN en date du 22 Mars 1994, des articles relatifs à la Biologie Médicale, notamment : l'analyse biomédicale, fonctionnement des laboratoires d'analyses biomédicales et l'exercice de la profession, force est de constater qu'il manque un grand nombre d'instruments liés à la Biologie Médicale, et s'il existe il est caduc, a-t-il martelé.

C'est fort de ce constat, que la DNL avec l'appui financier du Fonds Mondial a cru devoir élaborer de loi de la Biologie médicale et ses textes d'application par l'entremise du Cabinet CADI consulting.

Enfin, le représentant de CADI Consulting a rappelé les grandes étapes qui ont abouti à l'élaboration du projet de lois et de ses textes d'application, suivie des discussions et amendements, qui ont ponctué la cérémonie d'ouverture.

Après le cérémonial d'ouverture, trois groupes de travail, furent constitués pour :

- examiner,
- amender,
- consolider, les différents articles du projet.

La méthodologie utilisée a consisté à la lecture intégrale du projet de loi par les trois groupes constitués à cet effet.

Après trois jours de travaux de groupes intenses, les participants ont procédé à la validation technique du projet de loi après discussion et amendement en plénière.

A l'issue de cette validation, les recommandations suivantes ont été formulées par les participants :

- Accélération du processus d'adoption et de promulgation de loi sur la Biologie Médicale et ses textes d'application,
- La création et la définition des modalités de fonctionnement de l'Ordre National des Biologistes Médicaux de Guinée.

Perspectives

- Le cabinet consulting se propose un memo pour définir les prochaines étapes en matière d'adoption et de promulgation de la loi sur la Biologie Médicale et ses textes d'application,

Fait à Conakry, le 05 Octobre 2023

Les Participants

Quelques images pendant l'activité





